

**Séance extraordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle
tenue le 6 janvier 2026**

Séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Rivière-Ouelle tenue à la salle du Conseil, le mardi 6 janvier 2026 à 9 h et à laquelle étaient présents les conseillers : Rémi Faucher, René Brun, Yves Martin, Marie Dubois, Germain Ouellet et Lorraine Demers sous la présidence du maire Gilles Martin formant quorum.

Madame Caroline Rouillard, directrice générale, greffière-trésorière adjointe est également présente.

1. Ouverture de la séance

Monsieur Gilles Martin ouvre la séance à 9 h.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

- 1) Ouverture de la séance
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3) Nomination du soumissionnaire pour les jeux d'eau
- 4) Fin d'emploi – période probatoire
- 5) Mutuelle S.S.T.
- 6) Options des assurances collectives
- 7) Offre de service de l'analyse organisationnelle
- 8) Période de questions
- 9) Levée de la séance

26-01-01 **IL EST PROPOSÉ** par monsieur Rémi Faucher, conseiller, et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'ordre du jour soit accepté tel quel.

ADOPTÉ

3) Nomination du soumissionnaire pour les jeux d'eau (appel d'offres 2025-03)

ATTENDU QUE la Municipalité de Rivière-Ouelle a mandaté la Direction de l'ingénierie et infrastructure de la FQM en lien avec le comité de sélection suivant l'appel d'offres public pour la conception et l'aménagement d'une aire de jeux d'eau au parc municipal de la municipalité de Rivière-Ouelle, numéro d'appel d'offres 2025-03 ;

ATTENDU QU'une (1) des soumissions, 9386-3025 Québec inc. (Playtec), a été trouvée en non-conformité de certaines exigences de l'appel d'offres comme la garantie des obligations de l'entrepreneur et la lettre d'engagement pour l'émission d'une garantie d'exécution et garantie des obligations de l'entrepreneur ;

ATTENDU QUE deux (2) soumissions, Limoges et Fils inc. et Tessier Récréo-Parc inc. ont répondu aux exigences de l'appel d'offres ;

ATTENDU QUE le comité de sélection a accordé une note de 73,5 à Tessier Récréo-Parc Inc. et une note de 75,5 à Limoges et Fils inc. ;

**Séance extraordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle
tenue le 6 janvier 2026**

ATTENDU QUE la recommandation du comité de sélection pour l'évaluation des offres est d'accorder le contrat no 2025-03 à la firme Limoges et Fils inc. puisque ce soumissionnaire est conforme et a obtenu le meilleur pointage ;

26-01-02

IL EST PROPOSÉ par madame Marie Dubois, conseillère, et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'accorder le contrat 2025-03 à Limoges et Fils inc. pour la conception et l'aménagement d'une aire de jeux d'eau au parc municipal de Rivière-Ouelle, d'une somme de 235 646,98 \$, taxes incluses.

QUE la directrice générale, greffière-trésorière ou en l'absence de celle-ci, la directrice générale, greffière-trésorière adjointe soit autorisée à faire tout ce qui est requis pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉ

4) Fin d'emploi – Directrice générale, greffière-trésorière (période probatoire)

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à l'embauche de madame Marina Parent à titre de directrice générale, greffière-trésorière en date du 4 août 2025 ;

ATTENDU QUE la période probatoire est d'une durée de 6 mois ;

26-01-03

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Martin, conseiller, et résolu à l'unanimité des membres présents :

DE mettre fin à l'emploi de madame Marina Parent à compter du 6 janvier 2026 ;

D'autoriser le maire et/ou le maire suppléant et la directrice générale, greffière-trésorière adjointe à poser tous les gestes nécessaires et à signer tout document requis afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉ

5) Mutuelle S.S.T.

Point reporté

6) Options des assurances collectives

Point reporté

7) Offre de service de l'analyse organisationnelle – FQM

Point reporté

8) Période de questions

**Séance extraordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle
tenue le 6 janvier 2026**

9) Levée de la séance

26-01-04

IL EST PROPOSÉ par monsieur Germain Ouellet, conseiller, et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la séance soit levée à 9 h 14.

ADOPTÉ

Gilles Martin
Maire

Caroline Rouillard
Directrice générale, greffière-trésorière adjointe